



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ D'UNGAVA

VILLE DE CHAPAIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Chapais, tenue le 1<sup>er</sup> avril 2020 à 19 h, à distance par visioconférence (en raison de la crise COVID-19) et à laquelle étaient présents et formant quorum :

Monsieur le maire : Steve Gamache

Mesdames les conseillères: Roxanne Tremblay  
Denise Larouche  
Lucie Tremblay

Messieurs les conseillers : Guy Lafrenière  
Daniel Forgues  
Jacques Fortin

Étaient également présentes à la séance :

Madame la directrice générale et greffière : Mariève Bernier

Madame la directrice générale adjointe et greffière suppléante : Mélanie Gagné

Afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le Gouvernement du Québec a émis l'Arrêté ministériel 2020-029, permettant temporairement aux municipalités de tenir les séances du conseil à huis clos et autorisant les élus à y participer par tout moyen de communication.

---

Tous les Conseillers et Conseillères ayant été convoqués par suite d'un avis écrit signifié par courriel et ayant accepté cette convocation dans le délai imparti par la Loi des cités et villes, monsieur le maire, constatant qu'il y a quorum, déclare la séance dûment tenue.

20-04-072

1.  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par madame Roxanne Tremblay  
APPUYÉ par madame Lucie Tremblay  
ET RÉSOLU

D'OUVRIER la présente séance extraordinaire sur la base de l'ordre du jour déposé.  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-04-073

2.  
**RÉSOLUTION – DIMINUTION DU TAUX D'INTÉRÊT DES TAXES FONCIÈRES MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 19-505 concernant l'imposition des taxes foncières prévoit que les taux d'intérêt sont fixés à 11% l'an;

CONSIDÉRANT les circonstances exceptionnelles liées à la crise de la COVID-19 touchant notamment les citoyens et citoyennes de Chapais;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Chapais désire permettre à ses contribuables de disposer des liquidités nécessaires pour faire face financièrement à la crise du COVID-19;

**CONSIDÉRANT** la volonté des membres du Conseil municipal d'alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt;

**CONSIDÉRANT QUE** le sujet a été traité lors du comité plénier du 30 mars dernier;

Il est **PROPOSÉ** par madame Lucie Tremblay  
**APPUYÉ** par monsieur Guy Lafrenière  
**ET RÉSOLU**

**QUE** le taux d'intérêt sur toute taxe exigible pour l'année courante et impayée à ce jour soit de 0 % pour l'année;

**QUE** ce taux soit maintenu jusqu'au 31 décembre 2020.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20-04-074

3.  
**RÉSOLUTION – ALLOCATION D'UN MONTANT POUR UNE BANQUE ALIMENTAIRE COMMUNAUTAIRE EN PÉRIODE DE COVID-19**

**CONSIDÉRANT** les circonstances exceptionnelles liées à la crise de la COVID-19 touchant notamment les citoyens et citoyennes de Chapais;

**CONSIDÉRANT** qu'une banque alimentaire a récemment été créée pour subvenir aux besoins alimentaires de certains citoyens et citoyennes de Chapais, et ce, notamment en collaboration avec le Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James (CRSSSJ), les Chevaliers de Colomb de Chapais;

**CONSIDÉRANT QU'il** y a lieu que la Ville de Chapais contribue financièrement à cette banque alimentaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le sujet a été traité lors du comité plénier du 30 mars dernier;

Il est **PROPOSÉ** par madame Denise Larouche  
**APPUYÉ** par monsieur Daniel Forgues  
**ET RÉSOLU**

**QUE** la ville de Chapais alloue un montant de 5 000 \$ pour la banque alimentaire communautaire de Chapais et que le montant soit déboursé selon les demandes des responsables de la cette banque alimentaire;

**QUE** madame Mariève Bernier ou Mélanie Gagné soit autorisée à procéder au déboursement selon les demandes faites par l'organisme.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20-04-075

4.  
**RÉSOLUTION — APPROBATION DE CERTAINS COMPTES À PAYER – COVID-19**

**CONSIDÉRANT** les circonstances exceptionnelles liées à la crise de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** le besoin exprimé de certains fournisseurs Chapaisiens à être payé rapidement;

**CONSIDÉRANT** la volonté des membres du Conseil municipal de supporter ses fournisseurs Chapaisiens;

**CONSIDÉRANT QUE** le sujet a été traité lors du comité plénier du 30 mars dernier;



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

No de résolution  
ou annotation

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jacques Fortin  
**APPUYÉ** par madame Roxanne Tremblay  
**ET RÉSOLU**

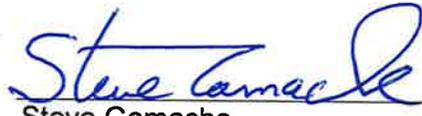
D'accepter et d'autoriser le paiement immédiat de la liste des comptes  
à payer telle que déposée et s'élevant à **15 021,42 \$**.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20-04-076

**5.**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière  
**APPUYÉ** par madame Lucie Tremblay  
**ET RÉSOLU**

**QUE** cette séance extraordinaire soit levée et terminée.  
Il est 19 h 15.

  
Steve Gamache  
Maire

  
Mariève Bernier, directrice  
générale et greffière

# Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais



No de résolution  
ou annotation